

## Critères d'admission aux épreuves régies par la CCRC

### A.1. Les simultanés de Belgique

Cette épreuve s'organise dès les deux premières semaines de septembre de la nouvelle saison et se déroule dans tous les clubs affiliés à la FBS qui se sont proposés à l'organiser.

Cette épreuve est **ouverte à tous les joueurs licenciés en règle de cotisation**, quelle que soit sa nationalité. Elle a pour but de permettre à chacun de se mesurer à d'autres joueurs de même série ou de série différente que l'on a pu ou pas l'occasion de rencontrer directement.

Le classement est établi sur le score de chaque partie se disputant le même jour de la semaine, à la même heure dans plusieurs clubs.

**Cette épreuve est attributive de points de performance.**

Les résultats sont publiés dans le mensuel officiel de la FBS «*Le Scrabbleur*» et sur le site [www.scrabble.fbsc.be](http://www.scrabble.fbsc.be).

### A.2. Les Championnats nationaux

Les joueurs **régulièrement affiliés** et référencés en tant que **Belge** dans le fichier international des joueurs peuvent participer à un championnat de Belgique à condition :

- de ne pas participer la même saison à un championnat national d'un autre pays ;
- de s'engager à ne pas représenter la même saison un autre pays sur le plan international.

#### L'attribution du titre national

Les éventuels *ex aequo* pour l'attribution d'un titre de champion de Belgique sont départagés par un barrage selon le principe dit de la « Mort Subite » :

- **Championnats de série** :  
3 coups en 1 min + 20 sec, 3 coups en 40 sec + 20 sec, le reste en 20 sec + 20 sec ;
- **Championnat en Blitz** :  
3 coups en 40 sec + 20 sec, le reste en 20 sec + 20 sec ;
- **Championnat en parties originales** :  
en partie 7 et 8 joker, 3 coups en 1 min + 20 sec, 3 coups en 40 sec + 20 sec, le reste en 20 sec + 20 sec.

Le titre est attribué au premier joueur prenant le meilleur sur son ou ses adversaires.

Les éventuels *ex aequo* pour l'attribution des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> places ou pour l'attribution d'un trophée par catégorie sont départagés au nombre de tops perdus sur l'ensemble des manches constitutives du championnat.

Les trophées ne seront remis qu'en présence des lauréats.

### Les championnats par séries

Pour y prendre part, les joueurs doivent appartenir à la série considérée selon le classement fédéral établi à la fin de la saison qui précède celle du championnat ou avoir été qualifiés lors du championnat de série inférieure.

Ces Championnats se jouent : – en **2** manches en **3 minutes** par coup pour les 7<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> séries

– en **3** manches en **3 minutes** par coup pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> séries

– en **5** manches en **2 minutes** par coup pour les 1<sup>ères</sup> séries

- **Championnats régionaux de 6<sup>e</sup> série et de 5<sup>e</sup> série**

Ces deux championnats regroupés se déroulent en deux parties prétirées disputées en trois minutes par coup et ce, simultanément, dans les centres qui se seront proposés à les organiser.

Un classement par série, regroupant tous les centres est ensuite établi à partir duquel 50% des participants sont qualifiés pour le championnat de 4<sup>e</sup> série.

- **Championnat de 4<sup>e</sup>, de 3<sup>e</sup> et de 2<sup>e</sup> séries**

À l'issue de chacun de ces championnats, **50% des participants** sont qualifiés pour le championnat de la série supérieure.

- **Championnat de 7<sup>e</sup> série**

Sont admis à participer les joueurs qui ont pris leur licence après 1<sup>er</sup> septembre de la saison en cours.

Ce championnat est généralement organisé à partir du mois de mai de la saison en cours.

## Les autres championnats

- **Championnats par catégories d'âge**

Ces championnats se déroulent en **deux** parties disputées en trois minutes par coup.

L'appartenance à la catégorie est spécifiée au classement fédéral, **établi à la fin de la saison qui précède celle du championnat.**

Deux Championnats sont organisés :

- Championnat **Vermeil et Diamant**, avec classement et attribution du titre par catégorie
- Championnat **Jeunes** (rassemblant les catégories Espoir, Junior, Cadet, Benjamin et Poussin)

- **Championnat en blitz**

Ce championnat se déroule en **trois** parties disputées en **une** minute par coup.

Un titre de champion de Belgique, par série et par catégorie, est décerné à l'issue de ce championnat.

- **Championnat en parties originales**

Ce championnat se déroule en **trois** parties disputées en **trois** minutes par coup.

La Commission se réserve toutefois la possibilité d'organiser certaines parties en temps réduit par coup et choisira parmi les cinq sortes de parties suivantes :

« joker », « 7 sur 8 », « 7 sur 8 joker », « 7 et 8 », « 7 et 8 joker ».

Un titre de champion de Belgique, par série et par catégorie, est décerné à l'issue de ce championnat.

- **Championnat en paires**

Ce championnat se déroule en **trois** parties disputées en **deux minutes** par coup.

Deux titres de champions de Belgique sont décernés à l'issue de ce championnat (séries 1 à 3 ; séries 4 à 7).

De plus, un titre de champions de Belgique, par série et par catégorie, est décerné à l'issue de ce championnat.

- **Championnat en paires en parties originales**

Ce championnat se déroule en **trois** parties disputées en deux minutes par coup. La Commission choisira parmi les cinq formules de parties originales : « joker », « 7 sur 8 », « 7 sur 8 joker », « 7 et 8 », « 7 et 8 joker ».

Un titre de champions de Belgique, par série et par catégorie, est décerné à l'issue de ce championnat.

### A.3. Autres

Pour la **finale de la coupe individuelle**, ainsi que pour la **finale des interclubs**, pour autant que ces finales soient organisées à l'instar d'un « tournoi » attributif de points de performance, la Commission enverra des personnes mandatées par elle pour y effectuer le double arbitrage.

(Voir "*Règlement de la Coupe de Belgique Individuelle*" pour les phases qualificatives)

(Voir "*Règlement du Championnat de Belgique interclubs*" pour les phases qualificatives)

### A.4. Les multiplex

Cette épreuve s'organise dans tous les clubs affiliés à la FBS qui en feraient la demande à la CCRC.

La mise en place d'un DA (double arbitrage) mandaté par la CCRC sera à prévoir.

Cette épreuve est **ouverte à tous les licenciés** et attributive de points de performances.

## B. Les simultanés mondiaux.

Trois épreuves organisées en simultané au niveau mondial se déroulent chaque année; elles sont incluses dans l'agenda de la saison :

- le **simultané mondial** en deux parties jouées en 3 minutes par coup ;
- le **simultané mondial en blitz** en trois parties jouées en 1 minute par coup
- le **simultané mondial en semi-rapide** en trois parties jouées en 2 minutes par coup.

Elles sont **ouvertes à tous les joueurs licenciés en règle de cotisation auprès d'une fédération affiliée à la FISE**. Elles se déroulent dans tous les clubs acceptant d'y participer.

La CCRC enverra dans chaque club organisateur, une personne mandatée par elle pour y effectuer le double arbitrage.

Ces trois simultanés mondiaux sont pris en compte pour le classement international.

(10-08-2018)